Document generated on 04/19/2024 2:54 a.m.

Québec français

Après ça, le déluge?
La perspective du collégial

Thérèse Belzile and Vital Gadbois

Number 38, May 1980

Le nouveau programme de français au secondaire

URI: https://id.erudit.org/iderudit/57010ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Belzile, T. & Gadbois, V. (1980). Après ça, le déluge? La perspective du collégial. *Québec français*, (38), 66–68.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1980

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

après ça, le déluge?

la perspective du collégial

thérèse belzile
coordonnatrice provinciale
et
vital gadbois

INTRODUCTION:
Éléments de géométrie variable

Du temps où le collégial était au-dessus du secondaire, il lui était facile de juger son inférieur. Du temps où le collégial venait après le secondaire, il lui était facile de ne pas s'occuper de son prédécesseur. Voici maintenant que le collégial prend la suite du secondaire: lui sera-t-il facile de s'adapter à son partenaire?

Le nouveau programme de français du secondaire ressemble aux pratiques et aux intentions de programme du collégial et en diffère à la fois. Ce nouveau programme aura à coup sûr des conséquences sur l'enseignement du français au collégial. Aussi, celui-ci a-t-il des attentes quant à la pratique que fera le secondaire de son nouveau programme.

I. Le programme tel que le collégial le lit

Une route semblable à la nôtre

Les *finalités* de l'école poursuivies à travers l'enseignement du français au secondaire font songer aux grandes orientations des futurs programmes de français du collégial. Ces finalités concernent les aspects suivants du développement de l'étudiant: autonomie et pouvoir; sentiment d'appartenance; jugement critique et sens de la créativité; raisonnement logique et rigueur intellectuelle. Le professeur du collégial s'étonnera de trouver au secondaire ce qu'il croyait caractériser son enseignement: la langue comme outil de libération et de pouvoir (capacité d'analyse, de compréhension, d'information, d'expression, de jugement, de critique et de persuasion), la langue comme outil de libération et d'expression (capacité de créer et d'interpréter; libre cours à l'imaginaire), la langue comme outil de pensée (conceptualisation, raisonnement, organisation et planification de textes, analyse de textes), la langue comme véhicule culturel. Quant à ceux qui pourraient croire que la littérature a été «épargnée» par le secondaire, qu'ils s'alarment! Elle a une place aussi large que celle qu'occupent les discours non littéraires.

Les *buts* dont le nouveau programme annonce la poursuite ressemblent à s'y méprendre aux objectifs généraux poursuivis au collégial. Ces buts proposent de développer les habiletés à communiquer, de permettre à l'étudiant de prendre conscience des valeurs véhiculées par la langue et les discours en usage dans sa communauté et de se situer par rapport à elle. En somme, le secondaire enseigne la *langue* comme instrument de communication et la langue *maternelle*, comme moyen privilégié d'expression d'un individu et d'une collectivité, comme moyen de personnalisation et de socialisation. On comprend alors que cet enseignement puisse ressembler à celui du collégial: il s'agit de la même langue maternelle. Le collégial pourra s'étonner que le secondaire accorde tant d'importance aux valeurs socio-culturelles véhiculées par la langue: il s'en est souvent cru le seul dépositaire. Il faut pourtant convenir que l'étudiant pratique toute la langue, tout le temps.

Les *objectifs généraux* du secondaire ne sont pas non plus sans ressemblance avec la pratique du collégial: lire et écouter des discours qui répondent aux besoins de communication personnelle et sociale des étudiants; rédiger et formuler des discours qui répondent aux besoins de communication personnelle et sociale des étudiants; se situer quant aux valeurs véhiculées dans les productions linguistiques de l'héritage culturel québécois. Le supplément au nº 32 de *Québec français*, paru en décembre 1978 et portant sur l'enseignement du français au collégial multiplie la présentation d'expériences poursuivant ces objectifs.

Les *objectifs terminaux* du secondaire soulignent encore davantage les illusions du collégial à se définir des contenus exclusifs. À la fin du secondaire, l'étudiant saura:

— lire un article, une chronique, un message publicitaire, un contrat, un éditorial, un article critique; lire un récit d'aventures, un poème, un roman, un conte, une nouvelle, une pièce de théâtre;
— écouter un exposé expressif, une entrevue, un reportage; écouter un poème;
— écrire un texte expressif, un texte

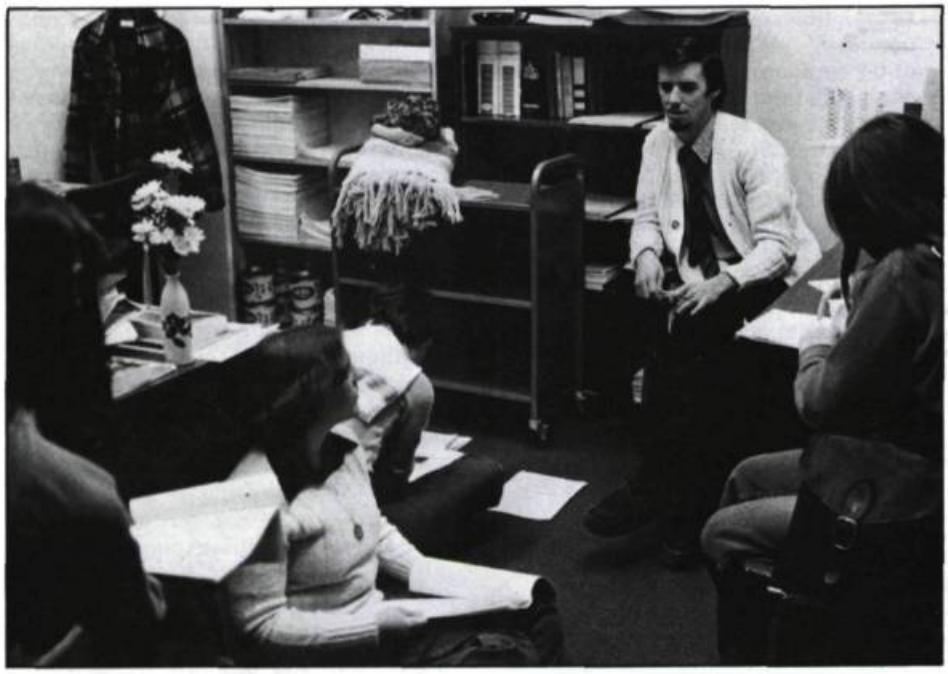

S'adapter à des clientèles différentes.

d'opinion, une lettre d'opinion, un texte persuasif ; écrire un récit d'aventures, un conte, une nouvelle ;
— formuler un exposé oral expressif, informatif et persuasif.

Ces pratiques de compréhension et de production ressemblent à bien des égards aux pratiques actuelles du collégial, surtout en ce qui concerne les discours littéraires.

Vu du collégial, l'élément le plus nouveau du programme du secondaire, c'est l'intégration du *processus d'apprentissage.* Le collégial, par son idée d'organiser ses cours en séquence, ne visait pas autre chose : bâtir un programme qui respecte un ordre d'apprentissage. Le secondaire propose un processus d'apprentissage qui permette de développer la compétence à communiquer par la pratique de discours en situation, laquelle exige l'objectivation de cette pratique, ce qui suppose l'acquisition de connaissances. Le collégial, depuis 1972, s'oriente dans cette direction en favorisant d'abord la fabrication et la compréhension de textes, en proposant pour y parvenir une réflexion sur la communication, en demandant pour le permettre, une acquisition de connaissances en langue et en littérature.

Dans le nouveau programme du secondaire, l'objectivation de la pratique et l'acquisition de connaissances sont centrées non seulement sur les situations de communication mais encore sur le *fonctionnement des discours et de la langue* : les discours narratif, descriptif, analytique et argumentatif ; le lexique, la syntaxe de la langue et du discours, l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale, la prosodie. Le sentiment habituel du collégial veut que le secondaire se cantonne dans ce dernier rôle. Le nouveau programme met fin à ces prétentions.

Une route différente de la nôtre

Étant donné que les études secondaires sont obligatoires au Québec, on comprendra que la direction des études secondaires ne puisse garantir une atteinte, même minimale, des objectifs par tous les étudiants. La seule garantie qu'elle puisse donner, c'est celle d'un parcours. Le collégial n'a pas cette contrainte : il peut garantir, en plus du parcours, une atteinte minimale des objectifs. C'est sans doute pourquoi le secondaire parlera plus volontiers de *pratique* et le collégial de *performance*. C'est sans doute aussi pourquoi le programme ne touche pas un mot d'un seuil de sortie. Tout ce qu'on trouve à ce chapitre, ce sont des pratiques de consolidation des acquis en secondaire V.

Étant donné que les étudiants du secondaire ont entre onze et seize ans et que ceux du collégial ont entre seize et dix-neuf ans, les capacités auxquelles on fera appel chez l'étudiant ne seront pas les mêmes. On comprendra que le secondaire mette davantage l'accent sur la pratique que sur l'objectivation systématique et l'acquisition méthodique de connaissances : la capacité de *formalisation* et d'*opérationalisation* du formel n'est pas la même à onze ans et à dix-neuf ans.

La *personnalisation* et la *socialisation* ne sont pas les mêmes non plus à onze ans et à dix-neuf ans. Aussi la maîtrise consciente des habiletés linguistiques et les objectifs poursuivis à travers elles ne sont pas les mêmes : la conscience et le rôle des valeurs socio-culturelles véhiculées dans et par la langue et la littérature ne peuvent être les mêmes non plus.

En somme, ce qui fonde la différence entre le secondaire et le collégial, c'est la *différence d'âge des clientèles* : les buts, finalités, objets et objectifs sont les mêmes. Il faut toutefois tirer les conclusions pratiques de cette différence et distinguer des objectifs spécifiques et terminaux propres au collégial ; et un contenu propre au collégial devrait en découler. Cependant on n'échappera pas au fait que ces objectifs et ces contenus concerneront les performances discursives, la conscience de ces performances et les connaissances à acquérir pour développer ces connaissances et ces performances. Il y aura lieu aussi de réserver un chapitre spécial au corpus de textes propres aux capacités de compréhension de la clientèle du collégial.

II. Le programme tel que le collégial le ressentira

Le nouveau programme ne sera pas sans conséquence sur l'enseignement du français au collégial. En choisissant de couvrir tout le champ de la pratique des discours tant littéraires que non littéraires, en choisissant de couvrir tout le champ de l'objectivation à la fois des situations, des discours et de la langue, en choisissant de couvrir tout le champ des connaissances qui y sont rattachées, le secondaire oblige le collégial à faire la même chose. Le secondaire se limite aux capacités de l'étudiant : comment le collégial ne pourrait-il pas faire de même ? En fait, il n'a pas le choix : il doit prendre la suite du secondaire et sur le même terrain : il ne s'agit pas de secondariser le collégial ou de collégialiser le secondaire, mais bien de s'adapter à la clientèle et à ses besoins. Si le français est obligatoire au secondaire et au collégial, c'est parce qu'il est un outil de communication, de pensée et de culture et non pas parce qu'il est un objet. Il faut donc en déduire qu'enseigner le français obligatoire, aussi bien au secondaire qu'au collégial, c'est favoriser d'abord une amélioration des pratiques et non pas une acquisition de connaissances.

L'enseignement axé sur la pratique oblige le collégial à considérer un processus d'apprentissage menant à cette pratique : production/compréhension → objectivation → performance.

Ce processus d'apprentissage doit s'adapter aux capacités nouvelles des 16-19 ans: formalisation, systématisation, personnalisation, socialisation.

Ce nouveau parcours, garanti par le nouveau programme du secondaire, amènera au collégial des étudiants qui auront acquis des habiletés et des connaissances qui exigeront une adaptation de notre enseignement: l'étudiant qui arrivera au collégial sera capable de comprendre et de produire des discours variés allant du reportage au roman, du contrat au poème, de l'article critique à la nouvelle; et il sera capable de cela parce qu'il aura accompli des activités allant de l'observation de l'intention de communication et des marques de cette intention à l'observation des caractéristiques des types de discours; et pour favoriser cette pratique et cette observation, l'étudiant aura acquis des connaissances sur la communication et ses caractéristiques, les discours et leurs caractéristiques, et la langue, tant orale qu'écrite.

Ce nouveau programme mettra beaucoup moins l'accent sur l'oral qu'on ne le croyait de l'ancien. Ce qui oblige le collégial à se poser la question de l'oral. Le nouveau programme ne permettra pas non plus l'enseignement de la grammaire comme le collégial rêvait parfois qu'on le fasse: ce qui oblige le collégial à se poser la question de la langue.

Et tout le nouveau programme du secondaire oblige le collégial à se poser la question de la consolidation des acquis.

Quel champ d'action laisse donc le secondaire au collégial? Le champ libre comme il se doit. Si le collégial ne peut innover par la matière, il le peut par la manière. On peut poursuivre les mêmes objectifs et développer des habiletés différentes et une vision autre des valeurs socio-culturelles simplement parce que les étudiants auront vieilli et qu'en conséquence leurs capacités et leurs besoins auront changé: l'étudiant peut lire un mode d'emploi en secondaire I, un contrat en secondaire V et un texte de loi au collégial; l'étudiant peut lire un article d'encyclopédie en secondaire I, un article critique en secondaire V et un essai critique au collégial; un étudiant peut lire Jules Verne en secondaire I, Van Vogt en secondaire V et Tolkien au collégial, etc.

Le nouveau programme du secondaire va obliger le collégial à réfléchir sur les aptitudes et les caractéristiques du jeune adulte québécois de seize à dix-neuf ans:

— ses aptitudes en lecture: textes abstraits, textes polysémiques, etc.
— ses aptitudes en compréhension: capacité d'analyse, capacité de systématisation, etc.
— ses aptitudes discursives: capacité de concevoir une stratégie d'information et de persuasion, etc.
— ses goûts pour l'imaginaire: création, interprétation, jeu, etc.
— etc.

Il faut souligner enfin que certains secteurs de la pratique discursive ne sont pas couverts par le nouveau programme du secondaire: l'analyse et l'interprétation en profondeur de textes de toute nature, le jeu dramatique, la création poétique et critique, la réflexion systématique sur la langue et la littérature, etc. Ce serait toutefois un piège de construire le futur programme du collégial à partir des « trous » du secondaire.

III. Le programme tel que le collégial le souhaite

Le nouveau programme du secondaire suscite des attentes de la part des enseignants du collégial. Ces derniers s'attendent à recevoir des étudiants qui maîtrisent la langue écrite et parlée convenablement, qui sont capables de lire et de comprendre des textes variés, qui ont développé ou n'ont pas perdu le goût et le plaisir de lire et d'écrire, d'écouter et de parler.

Les professeurs du collégial souhaitent accueillir des étudiants conscients de leurs moyens linguistiques et capables d'ajuster les éléments discursifs auxquels ils ont recours aux intentions de communication et d'expression qui les animent. Ils souhaitent recevoir des étudiants capables d'organiser l'expression de leur pensée et de leurs sentiments: donc capables de généraliser, d'établir des relations, de se distancier par rapport à leur vécu et à leur discours, par rapport aux autres et au discours des autres, de se situer dans le temps et dans l'espace social et culturel d'ici.

Les professeurs du collégial seraient ravis de voir venir des étudiants capables de maîtriser quelques situations de communication de la vie courante: lettre de demande d'emploi, contrat d'affaires, curriculum vitae, etc.; exposés d'informations simples, exposés d'opinions simples, etc. Les professeurs du collégial seraient ravis aussi si leurs nouveaux étudiants maîtrisaient quelques protocoles de discours comme les techniques de la lettre, du résumé, du schéma, du plan, etc., les techniques de la présentation matérielle de travaux oraux et écrits, les techniques de la documentation, de la lecture (écrémage, repérage...), de la consultation d'un dictionnaire, d'une grammaire, d'une encyclopédie, etc.

Les professeurs du collégial seraient enfin comblés si les étudiants leur arrivaient du secondaire avec des connaissances claires et sûres, même si elles étaient réduites, sur la langue (concepts et règles de grammaire; concepts et règles d'analyse) et sur la littérature (connaissance des genres, connaissances d'œuvres québécoises, connaissances d'histoire culturelle du Québec).

Toutefois, il ne faut voir là que l'expression d'un rêve: nous aurions mauvaise grâce d'exiger du secondaire ce qui nous fait horreur au collégial: programme trop précis, objectifs multiples et tous obligatoires, enseignement purement normatif, français utilitaire et alimentaire, etc. Il faudra bien se partager non seulement les plaisirs mais aussi les peines.

CONCLUSION: Tout le monde pourra aller au ciel

Nous devons prendre la suite du secondaire: pour le collégial, c'est la grande leçon de ce nouveau programme. Nous ne sommes plus en situation de passer des commandes; nous ne sommes plus non plus en situation de supériorité par rapport au secondaire: il nous sera donc difficile de nous payer des crises d'élitisme linguistico-littéraires. Le collégial le souhaite depuis longtemps, même s'il a mis le temps pour y parvenir, et qu'il n'y est pas encore tout à fait parvenu. En 1972, Robert Gagnon, le coordonnateur d'alors, affirmait qu'il fallait orienter notre enseignement pour satisfaire aux besoins nouveaux d'une éducation démocratique et de masse: il faudra tirer les conséquences du fait qu'au collégial aussi, le français est enseigné obligatoirement à tous les étudiants. Obligation et universalité.

Le secondaire ne nous dépouille de rien. Nous continuerons d'enseigner à des étudiants qui ont entre 16 et 19 ans: le secondaire ne se collégialise pas plus en entrant de plain-pied dans le champ du socio-culturel et de la littérature que le collégial ne se secondarise en entrant dans le champ des pratiques discursives. Nous avons besoin de toute la langue de deux ans à quatre-vingt-dix-neuf ans. Il est donc plus seyant de se diviser les clientèles que l'objet des pratiques.

Nous ne pouvons exiger de nos collègues du secondaire ce que nous refusons au collégial: la grammaire, l'écriture, le résumé, le plan, la dissertation, le dictionnaire, etc.; en somme « les affaires plates ». Nous ne pouvons conserver pour nous ce qui est agréable et titillant pour nos fins esprits: littérature, critique, création, etc.

Ce nouveau programme ne nous promet pas plus le ciel que le déluge. ■